



Bonny David, Emonet Gaétan

Davantage de médicaments génériques et biosimilaires pour les patients dans le Canton de Fribourg afin de diminuer les coûts de la santé

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 28.09.23

Développement

Les primes d'assurance-maladie sont malheureusement à nouveau à la hausse. Leur augmentation est brutale et violente pour les Fribourgeoises et les Fribourgeois. Il faut agir. L'emploi de médicaments génériques et de médicaments biosimilaires doit être davantage généralisé. Ils ne sont pas suffisamment prescrits par les acteurs de la santé qui doivent montrer l'exemple. Une plus ample utilisation et distribution des médicaments génériques et biosimilaires est une réponse, parmi d'autres, à la hausse des coûts de la santé.

Par cette résolution, nous demandons au Conseil d'Etat de peser de tout son poids pour intervenir auprès des hôpitaux, des cliniques et des EMS dans le canton, financés par l'argent public, afin qu'ils soient exemplaires en utilisant et en proposant, de manière privilégiée, des médicaments génériques et biosimilaires au lieu de médicaments originaux pour leurs patients.

Le Conseil d'Etat est prié d'intervenir également auprès de tous les médecins et les pharmaciens qui entretiennent un lien, proche ou éloigné, avec les hôpitaux, les cliniques et les EMS dans le canton afin qu'ils tiennent compte de l'avis exprimé par le Grand Conseil dans le cadre de cette résolution.

—